

---

## « Question berbère », « Problème kabyle » où en est-on ?

*Salem Chaker\**

Contrairement aux projections faites dans les années 1960 et 1970 par la quasi-totalité des spécialistes occidentaux de sciences sociales, les indépendances algériennes et marocaines n'ont pas fait disparaître le paramètre berbère du champ politique maghrébin, bien au contraire<sup>1</sup>. La dilution dans le creuset arabe, annoncée par tous, ne s'est pas opérée et plusieurs régions berbérophones se posent déjà comme des acteurs politiques collectifs, et des potentialités d'évolutions similaires existent presque partout, en Algérie comme au Maroc.

En fait, après les indépendances, les Berbères ont presque totalement été évacués du champ des sciences sociales du contemporain pour être confinés dans ceux de l'ethnologie, de la linguistique ou de l'histoire (ancienne) ; objet tabou, frappé d'anathème, d'abord par les nationalismes maghrébins, puis par les États indépendants, les Berbères ont globalement été occultés par la politologie et la sociologie occidentales, surtout française ; cette lourde réalité sociale et culturelle n'était (n'est ?) plus pour beaucoup qu'un folklore désuet donnant au Maghreb sa petite touche de spécificité dans l'ensemble du « monde arabe ». Disons-le tout net, après les indépendances, le paradigme qui s'est imposé dans le champ académique est celui voulu par les États-nations.

Rares et bien faibles étaient les voix divergentes, qui osaient prétendre que la « braise berbère » était peut-être encore active dans les sociétés maghrébines, soit en considération de sa profondeur historique et de son poids démographique, soit en considération de certains événements politiques graves<sup>2</sup> qui, au moins, méritaient l'attention et devaient être soumis à analyse. Des ethnologues, des linguistes, des géographes parfois, des historiens, jamais des politologues ou des sociologues ! Bien souvent aussi des « autochtones »,

---

\* Professeur de berbère à l'Inalco, Paris.

1. En la matière, les références sont innombrables, explicites (on annonce la disparition programmée des Berbères) ou implicites (on les évacue totalement de l'observation et de l'analyse politologique ou sociologique). Les données sont tellement massives que je m'abstiens de citer des noms particuliers.

2. On pense notamment à l'insurrection armée du FFS en Kabylie en 1963.

ce qui, évidemment, a contribué à jeter le doute et la suspicion sur leurs écrits considérés comme « militants » ou « manquant de distance critique ». Alors que bien souvent, ils n'ont fait qu'attirer l'attention sur des dynamiques sociales à l'œuvre, parfaitement observables pour qui voulaient bien ouvrir les yeux sur la réalité des sociétés et de l'émigration maghrébines.

Du point de vue de la production des savoirs académiques, le cas des Berbères dans le Maghreb contemporain est certainement de ceux qui mériteraient une sérieuse réflexion critique. Et sans doute aussi quelques auto-critiques, voire des *mea culpa*.

### **Quelques rappels préalables, toujours nécessaires**

#### *Le poids démographique des berbérophones : des minorités « encombrantes »*

En premier lieu, on insistera fortement sur l'importance du paramètre démographique : en Afrique du Nord, du moins en Algérie et au Maroc, les berbérophones sont certes minoritaires, mais ils constituent des minorités conséquentes puisqu'on peut les évaluer à 20 à 25 % de la population algérienne et à 35 à 40 % de la population marocaine. Ces données démographiques contiennent déjà un élément de compréhension essentiel de la tension qui a toujours régné autour de la question berbère en Afrique du Nord : les berbérophones ne sont pas des minorités insignifiantes que l'État central pourrait facilement « oublier », gérer et intégrer<sup>3</sup>. Ce sont des masses démographiques considérables, concentrées sur des régions généralement bien individualisées et qui, de ce fait même posent structurellement un problème aux États concernés. En clair, une remise en cause des États-nations actuels est une potentialité objectivement inscrite dans la démographie.

Du point de vue de la stricte observation du réel social, le « danger berbère », le risque de « séparatisme berbère », régulièrement brandi par les courants idéologiques dominants au Maghreb, n'est pas seulement un mythe. On peut même considérer que si les Berbères constituaient un ensemble géographique compact, même transfrontalier (comme les Kurdes par exemple), et non un chapelet discontinu de régions berbérophones, il est assez probable que l'histoire récente du Maghreb aurait été fort différente et qu'il existerait déjà un État berbère en Afrique du Nord.

#### *Un environnement idéologique globalement hostile*

La configuration qu'a prise la revendication berbère, notamment en Kabylie, depuis une trentaine d'années ne peut se comprendre qu'en référence à un contexte idéologique et politique fondamentalement hostile à l'identité berbère. Hostilité structurelle qui a induit une affirmation réactive, d'abord des élites, puis de la population dans son ensemble, focalisée principalement, mais non exclusivement, sur la *langue*. Car, la revendication

---

3. Ce qui est en revanche possible dans des pays comme la Tunisie où les berbérophones représentent moins de 1 % de la population globale.

berbère est et reste d'abord linguistique et culturelle : en Kabylie par exemple, depuis 1980, le slogan « *Berbère, langue nationale et officielle* » réunit tous les acteurs de la revendication.

L'hostilité à la berbéricité est en fait partagée par tous les courants idéologiques dominants, tous fortement représentés dans les appareils idéologiques (d'État ou non) maghrébins.

- D'abord *l'arabo-islamisme*, dont il convient de rappeler qu'il est consubstantiel des États maghrébins, puisque dès les tout débuts des projets nationalistes, tant algérien que marocain, les États-nations projetés sont expressément définis comme arabes et musulmans. Et les différentes constitutions et textes d'orientation fondamentaux depuis les indépendances n'ont jamais varié sur ce point : « les Maghrébins sont arabes et musulmans ». Cette définition de l'identité nationale fait partie de ce qui est considéré par les courants idéologiques dominants et par les États comme des « options fondatrices et irréversibles ». C'est ce qui a induit dans les deux pays principaux concernés, l'Algérie et le Maroc, avec d'importantes nuances dans les applications, les politiques dites « d'arabisation », visant à la fois l'éradication du français, langue de l'ancienne puissance coloniale, et du berbère, réalité en contradiction évidente avec l'affirmation de l'arabité essentielle de la nation.

- Ensuite le *centralisme jacobin*, bien entendu directement hérité de l'expérience politique de la France. On n'oubliera pas que les élites nord-africaines, politiques et autres, sont majoritairement de formation française et que la constitution des champs politiques maghrébins a été profondément influencée par l'expérience historique de la France. Même les élites arabophones, formées au Moyen-Orient, partagent en fait le même stock de références, notamment en matière de conception de l'État, à travers le nationalisme arabe dont on sait que l'inspiration principale a été le modèle français (« *une nation, un territoire, une langue, unes et indivisibles* »). En Algérie, cette conception a été puissamment renforcée par une influence durable des modèles de fonctionnement politique staliniens, dans le Mouvement national déjà, puis dans l'Algérie indépendante du Parti unique (fln). Jacobinisme et autoritarisme politique ne pouvaient évidemment développer qu'une approche répressive vis-à-vis de la diversité linguistique et culturelle.

- Enfin, surtout en Algérie, les *conditions historiques* - une colonisation française négatrice et ouvertement assimilationniste - a induit un nationalisme réactif exacerbé, en particulier pour tout ce qui touche aux questions d'identité. C'est ainsi que dès les années 1930, toute référence à la berbéricité a été assimilée à une remise en cause de l'unité nationale, à une manipulation du colonialisme français, et depuis l'indépendance, à une collusion avec des intérêts étrangers diabolisés (surtout français, mais aussi israéliens, américains...). Il y a, de manière lourde, un complexe identitaire maghrébin qui s'est constitué dans le regard de la France coloniale.

C'est cet ensemble de facteurs qui expliquent la prégnance en Afrique du Nord du spectre de la « sécession berbère », cette suspicion permanente « d'atteinte à l'unité de la Nation » face à la revendication de reconnaissance de la langue berbère : toute mise en avant du paramètre berbère apparaît comme une remise en cause des fondements définitoires de la Nation et de l'État et ne peut donc exister qu'en liaison avec les « ennemis extérieurs » du pays.

*La Kabylie : une région « en pointe » : Les facteurs d'une émergence identitaire*

Dans la présentation de la réédition de mon ouvrage *Berbères aujourd'hui* (1998), j'écrivais : « ... il est prudent de parler désormais d'un problème kabyle, propre à l'Algérie, même si aux plans historique et civilisationnel, voire ethnique, le problème berbère est celui de tout le Maghreb. ».

Car effectivement, un regard objectif sur les données socio-politiques contemporaines amène à admettre que la « question berbère » ne se pose pas dans les mêmes termes dans toutes les régions berbérophones. La Kabylie est la seule région où il existe un mouvement revendicatif berbère puissant et pérenne, ayant un ancrage populaire indiscutable, ainsi que l'ont montré les très nombreuses manifestations et protestations depuis 1980. Ailleurs, tant en Algérie qu'au Maroc, il existe bien un mouvement associatif, parfois dense et revendicatif, (dans les domaines chleuh et rifain, notamment), mais pas, du moins jusqu'à présent, de revendication populaire significative.

Depuis ce que l'on a appelé le « Printemps berbère » (1980), la Kabylie est dans une relation de tension ouverte quasi-permanente avec l'État central algérien. Manifestations, grèves, grèves scolaires, affrontements et émeutes, arrestations ponctuent de manière cyclique les relations entre les autorités et la région. Depuis 1980, il ne s'est guère passé deux années consécutives sans que la région n'ait connu d'importants mouvements de protestation : imposantes manifestations pour la reconnaissance du berbère en 1991, grève scolaire quasi totale pendant plus de six mois en 1994-1995 pour l'enseignement de tamazight, affrontements violents en juin-juillet 1998 après l'assassinat, dans des conditions troubles, du chanteur Matoub Lounes. Les derniers événements du « Printemps noir » 2001, qui ont fait plus d'une centaine de morts, et installé une situation de violence durable dans la région, constituent un paroxysme qui confirme bien une thèse que je développe depuis de nombreuses années : même si les élites kabyles, politiques, intellectuelles et culturelles, ont du mal à en prendre conscience et à l'admettre, *il existe une rupture profonde et globale, aux causes multiples, entre la Kabylie et l'État central algérien.*

Pourquoi cette spécificité kabyle ? La question peut d'autant moins être esquivée, que les données anthropologiques fondamentales et les expériences historiques sur la longue durée des diverses régions berbères sont très comparables. Les facteurs explicatifs semblent tous découler de l'histoire récente.

La Kabylie est la seule région qui a connu une acculturation occidentale (française) profonde, par le biais d'une scolarisation ancienne et significative et par le biais de l'émigration. Cette acculturation touche en profondeur le tissu social, y compris rural et féminin. La France, les valeurs républicaines sont des références très présentes, même chez les analphabètes kabyles. Et ce n'est pas un hasard si les deux partis politiques algériens (FFS et RCD), clairement républicains et laïcs, sont des partis à ancrage sociologique kabyle. Les conséquences directes de cette histoire particulière sont nombreuses et concourent toutes à renforcer la spécificité de la région :

- La Kabylie est la seule région berbère possédant des élites modernes (francophones) nombreuses et de formation ancienne - dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. Sur ce plan, le contraste avec les Aurès ou les régions berbérophones marocaines est saisissant.

- La Kabylie est la seule région berbère où la culture politique de type moderne est d'implantation ancienne et large, principalement à travers l'expérience de l'émigration ouvrière massive vers la France depuis près d'un siècle, et à travers l'expérience du Mouvement national algérien.

- La Kabylie est la seule région berbérophone où l'Islam (sous toutes ses formes), ne joue plus un rôle déterminant dans les champs socio-politiques et culturels. Depuis longtemps, les valeurs, le système de références qui sous-tend les dynamiques sociales, politiques et culturelles ne sont plus de nature religieuse. Bien entendu, il ne serait pas sérieux de parler de société « laïque » ou de disparition de l'Islam en Kabylie, mais l'autonomisation de la société par rapport à la religion, qui était déjà une donnée dans la société pré-coloniale, a été formidablement renforcée par l'acculturation occidentale.

Mais la rupture a sans doute aussi des causes sociales spécifiques plus immédiates. Sur le plan social, l'échec de l'État algérien a, en Kabylie, une dimension particulière qu'il convient de souligner et qui amène à considérer que la région est dans un véritable cul-de-sac, situation que les autorités ont laissé se mettre en place et s'aggraver après 1962. Pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle, la surpopulation structurelle de la région a pu trouver un exutoire dans une émigration massive vers les grandes villes d'Algérie et vers la France, où les Kabyles ont longtemps constitué la forte majorité de l'immigration algérienne. La fin de la colonisation française a aussi été une véritable bouffée d'oxygène pour la Kabylie car son surcroît démographique a pu se déverser sur Alger et sa région ; sa population adulte masculine, souvent scolarisée, a pendant une quinzaine d'années, facilement pu y trouver travail et logement. Ces « soupapes de sécurité » n'existent plus : l'émigration de masse vers la France est arrêtée depuis 1974 et Alger est une mégalopole surpeuplée où sévissent chômage et crise aiguë du logement. Les nouvelles générations kabyles ne trouveront plus le salut ailleurs. C'est sans doute ce qui permet de comprendre la radicalisation des protestations en Kabylie depuis 2001, avec le mouvement dit des *'archs* (*Voir infra*).

### **Une situation en évolution rapide depuis le début des années quatre-vingt-dix**

#### *Évolutions récentes : décrispation ou stratégies de neutralisation ?*

Les dernières années ont été marquées par un assouplissement sensible des positions des États centraux vis-à-vis de la « question berbère », tant en Algérie qu'au Maroc. Progressivement, même si les textes fondamentaux et la politique linguistique concrète demeurent globalement inchangés, on est passé depuis 1990 d'une hostilité déclarée à une tolérance « à la marge ».

Les moments les plus remarquables de cette décrispation sont : la création en 1990 et 1991 des Départements de Langue et Culture Amazighes au sein des universités de Tizi-Ouzou et Béjaïa en Kabylie ; le discours royal du 20 août 1994, par lequel Hassan II se déclarait favorable « à l'enseignement des dialectes berbères » ; la création en mai 1995 du Haut Commissariat à l'Amazighité auprès de la Présidence de la République algérienne et l'ouverture de cours facultatifs de berbère dans l'enseignement moyen (collèges) et secondaire (lycées) dans certains établissements, surtout en Kabylie ; en fin 2001, la

création au Maroc de l'Institut Royal pour la Culture Amazigh et, en mai 2002, la modification constitutionnelle qui reconnaît au berbère le statut de « langue nationale » en Algérie (l'arabe restant « langue officielle et nationale »).

On ne s'étendra pas ici sur le contexte précis de chacune de ces décisions ou évolutions ; on soulignera seulement que toutes, sans exception, correspondent à une pression sociale forte, voire à des situations de tension ouverte<sup>4</sup>. Dans aucun cas, elles ne constituent des initiatives « à froid » du pouvoir politique, y compris au Maroc où la pression du mouvement associatif n'a sans doute pas été étrangère aux évolutions constatées ; de plus, il est assez clair qu'en matière berbère, depuis 1980, ce pays observe et se positionne, de manière quasi systématique, par rapport à ce qui se passe en Algérie. Dans ce domaine, la chronologie marocaine est « calée » sur celle de l'Algérie, qu'elle suit avec un léger retard<sup>5</sup>. Autrement dit, depuis plus de 20 ans, les tensions en Kabylie ne sont pas sans effet au Maroc.

Mais, parallèlement, la politique d'arabisation a régulièrement été réaffirmée en Algérie (loi de généralisation de la langue arabe entrée en vigueur le 5 juillet 1998), entraînant une réaction immédiate violente en Kabylie. Et, surtout, en Algérie comme au Maroc, les mesures prises en faveur du berbère restent très marginales et sans effets réels sur les politiques linguistiques et culturelles et sur les dynamiques sociolinguistiques lourdes ; on semble bien loin d'une quelconque perspective de « compromis historique » entre les États algérien et marocain et la berbèrité.

En particulier, et c'est là un élément remarquablement commun dans l'approche officielle de la question dans les deux pays, *est explicitement exclue toute forme de reconnaissance de droits linguistiques et culturels des populations berbérophones*, que l'on refuse de considérer comme des minorités ethnolinguistiques, susceptibles de bénéficier de la protection des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits des groupes linguistiques et culturels minoritaires ; le discours officiel, tant algérien que marocain, est clair sur ce plan : « la langue et la culture berbères ne sont pas la propriété d'une région (ou de régions) particulière(s), mais un élément du patrimoine culturel commun et indivis de la Nation »<sup>6</sup>.

Cette approche « patrimonialiste » – dont les sources idéologiques et juridiques sont typiquement françaises<sup>7</sup> ! –, doit être analysée comme une tentative de dépossession et de neutralisation d'une revendication dont on

4. Rappelons, pour la Kabylie, entre autres, la « grève scolaire » de 1994-95, qui a débouché sur la création du HCA ou les affrontements et la répression sanglante (123 morts) de 1981, qui ont amené la modification constitutionnelle de mai 2002.

5. Voir *supra* la chronologie des évolutions ; on rappellera aussi qu'immédiatement après le printemps berbère de 1980, une résolution du parlement marocain avait préconisé la création d'un Institut d'Études Berbères.

6. Voir, par exemple, les attendus du décret algérien du 28 mai 1995 portant création du Haut Commissariat à l'Amazighité.

7. Voir notamment le débat français autour de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires en 1998-2000, où l'approche et l'argumentaire officiels posaient clairement que « le breton n'est pas la propriété des Bretons ou de la Bretagne [...] que ces langues régionales ou minoritaires font partie du *patrimoine indivis de la Nation* et qu'il appartient à la République [i.e. à l'État central] de les gérer... ! » (Rapports Carcassonne et Cerquiglini au Premier Ministre L. Jospin ; voir Chaker 2003).

craint les effets déstabilisateurs sur les fondements et les formes mêmes des États-nations maghrébins.

*Une autonomisation sans doute inéluctable malgré l'hésitation des élites.  
Encore la spécificité kabyle*

Les politiques linguistique et culturelle agressives, mais aussi l'échec des politiques de développement avec ses implications sociales terribles, ont constitué les deux principaux ferments de l'émergence berbère. Et, comme il est sans doute exclu que ces données et tendances lourdes soient inversées dans un proche avenir, on peut penser que l'affirmation identitaire évoluera inéluctablement vers une émergence politique, en termes de projets berbères spécifiques.

C'est, de fait, ce qui vient de se produire en Kabylie au cours des dernières années : la revendication linguistique berbère y a pris une forme explicitement autonomiste. Cela a été déjà le discours des jeunes manifestants kabyles en juin 1998, après l'assassinat du chanteur Matoub Lounes et les derniers événements de désobéissance civile massive (à partir d'avril 2001) y ont favorisé l'émergence d'un mouvement politique favorable à une large autonomie de la Kabylie (le « Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie ») qui pourrait bien constituer le signe précurseur d'une dynamique politique plus globale. Quoiqu'il en soit, pour la première fois depuis 1871, apparaît en Kabylie un projet politique spécifique, qui tente de définir l'avenir de la région indépendamment du cadre et des perspectives nationales algériennes.

Pour ma part, j'avais postulé, dès la fin des années 1980 (Voir bibl.), que l'autonomisation et la radicalisation des luttes kabyles dans un sens « nationalitaire<sup>8</sup> » était probablement inéluctable.

Ma position ne relevait pas d'un quelconque penchant pour le radicalisme ou la surenchère politique : elle n'était (et reste) que la conclusion de l'observation et de l'analyse des luttes et des dynamiques socioculturelles que connaît la région depuis plus d'un siècle. Tout indique, les discours collectifs comme les actions, que les Kabyles se perçoivent globalement, depuis des décennies, comme une entité spécifique, définie par un territoire, une langue, une tradition culturelle, des référents historiques... qui leurs sont propres et dont ils demandent la reconnaissance dans le droit et dans les faits.

La véritable inconnue réside en fait, en Kabylie comme ailleurs, dans la façon dont les dynamiques en cours seront relayées par les acteurs politiques et les élites berbères qui, majoritairement pour l'instant, restent en retrait sur ce terrain, parce qu'encore très profondément intégrés aux projets d'État-nation algérien ou marocain. Au niveau de la majorité des acteurs politiques berbères, même kabyles, il est certain que l'horizon reste balisé par la perspective nationale, qui constitue le creuset idéologique dans lequel ces élites ont été formées. Mais là encore, il est à peu près certain qu'il s'agit d'une

---

8. J'ai, à l'époque, employé ce terme à dessein car l'évolution de cette dynamique est évidemment incertaine ; elle peut prendre toutes les formes du spectre juridico-politique : d'une large décentralisation à la sécession pure et simple, en passant par différents degrés d'autonomie régionale.

fiction fragile, largement entretenue par des intérêts particuliers (voire individuels), qui s'effondrera inéluctablement et sans doute rapidement. Tous les indices objectifs<sup>9</sup> confirment en effet que :

- les organisations et chefs politiques kabyles n'ont aucun ancrage en dehors des zones et populations kabyles,
- la base sociale et militante des partis politiques kabyles est clairement berbériste, de même qu'une grande partie de l'encadrement de ces partis,
- les partis politiques nationaux algériens (toutes tendances confondues) ne parviennent pas depuis plus d'une décennie à s'implanter en Kabylie.

Comme je l'écrivais en 1990,

« les forces politiques kabyles s'appuient sur une aspiration sociologiquement très présente en Kabylie pour se constituer organiquement et s'imposer sur l'échiquier politique national, avec des stratégies plus ou moins indépendantes de l'aspiration populaire qui les porte. Il y a donc un hiatus idéologique et stratégique entre les partis "kabyles" et leur base. En des termes plus polémiques, on dira qu'il y a de la part des hommes politiques berbères une instrumentalisation opportuniste de leur base sociale. »

Mais ce hiatus entre la base sociale kabyle et les appareils politiques ne pourra durer bien longtemps : il a déjà induit un discrédit profond des partis politiques kabyles, qui depuis le printemps 2001, ont été marginalisés par les mouvements des *'archs*. À l'évidence, les partis politiques kabyles suivent leur société et ne la guident plus.

Certes, le mouvement des *'archs* (comités de villages et de tribus) qui a pris la direction de la contestation en Kabylie depuis deux ans, s'est interdit tout discours de type ethnique ou autonomiste, mais il a développé parallèlement, sciemment et de manière constante, une stratégie de rupture et d'opposition frontale avec l'État central : autrement dit, si le programme (« la plate-forme d'El-Kseur ») n'est pas autonomiste, on a bien affaire à une option politique de rupture. Déjà, très explicitement, la gendarmerie nationale est perçue et présentée comme une force d'occupation étrangère dont on exige le retrait<sup>10</sup>... Même si les *'archs* et leurs porte-parole ne l'assument<sup>11</sup> pas, il est probable que le mouvement de protestation depuis avril 2001 a puissamment renforcé le particularisme kabyle parce que la réalité objective, au-delà des discours convenus, est que la région assume seule une opposition frontale au pouvoir, sur la base de revendications qui lui sont (et resteront) propres. Et la gestion de cette crise par l'État central, qui a alterné répression sanglante, répression et tentatives d'infiltration et de manipulation, ne pourra que renforcer la conscience kabyle que, décidément, la région n'a plus grand chose à attendre d'Alger.

9. On se reportera notamment aux résultats électoraux du FFS et du RCD, ainsi que de leurs chefs, depuis 1990 : ils montrent clairement l'insignifiance de ces partis en dehors de la Kabylie et la vanité de leurs prétentions « nationales ».

10. C'est même l'un des points centraux de la plate-forme kabyle.

11. À mon avis, on est encore de ce point de vue dans la pure tradition des élites politiques kabyles, pétries de nationalisme algérien : on refuse de voir la réalité socio-politique, au nom d'un « devoir de nationalisme » (en fait une aliénation profonde de minoritaires) qui amène à croire qu'un combat politique ne peut être légitime que s'il est « national ». On réitère ainsi les erreurs du FFS de 1963 ou 1989/9 ou celles du RCD, qui ont épuisé la Kabylie et ne l'ont mené à rien, si ce n'est à son affaiblissement.

En fait, ces lézardes perceptibles dans le tissu national algérien, manifestent simplement la fragilité des constructions nationales en Afrique du Nord, leur caractère à la fois très récent et réactif (résistance à la négation coloniale) ; et aussi le fait qu'elles ont été/sont portées par des élites politiques et intellectuelles minoritaires, qui ont intégré l'idéologie et les cadres de l'État-nation moderne d'origine française, mais dont la représentativité sociale est d'autant plus problématique que l'échec de ce modèle est désormais avéré dans tout le Maghreb, aux niveaux social, économique, culturel et même, dans le cas de l'Algérie, de la sécurité immédiate et du droit à la vie.

La « question berbère », et en particulier sa « version kabyle », seront donc très certainement dans les années à venir des lieux d'instabilité et d'évolutions importantes en Afrique du Nord. Avec, bien entendu, des contextes sociaux et politiques extrêmement diversifiés, y compris à l'intérieur de chacun des deux pays – la Kabylie n'a que peu à voir avec le monde chaoui et le Rif avec le domaine tachelhit –, qui autorisent une très large palette de possibles.

À ce point de vue, pour ce qui est du champ socio-politique du moins, il est sans doute temps d'abandonner le mythe de la « question berbère » pour s'intéresser sérieusement au cas spécifique de chacune des régions berbères.

## Références bibliographiques

- AGERON Charles Robert, 1979. *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF.
- AIT-AHMED, Hocine, 1983. *Mémoires d'un combattant. L'esprit d'indépendance*, Paris, Sylvie Messinger.
- 1989. *L'affaire Mécili*, Paris, La Découverte.
- CAMPS Gabriel, 1980. *Berbères. Aux marges de l'histoire*, Toulouse, Edit. des Hespérides. Réédition sous le titre : *Berbères. Mémoire et identité*, Paris, Éditions Errances, 1987.
- CARLIER Omar, 1986. « La production sociale de l'image de soi. Note sur la "crise berbériste" de 1949 », *AAN*, XXIII, 1984.
- CHAKER Salem, 1988/1990. « La voie étroite : la revendication berbère entre culture et politique », *AAN* XXVIII, p. 281-296 (communication à la table ronde du Cresm « Changements politiques en Afrique du Nord », octobre 1989). (Une version provisoire de ce texte est parue dans l'hebdomadaire *Algérie-Actualité*, n° 1280 du 26 avril 1990).
- 1991. « Berbères : question nationale, question culturelle ? », *L'Événement européen*, 16, p. 191-203 (« Minorités. Quelles chances pour l'Europe ? »).
- 1993. « La question berbère dans l'Algérie indépendante : la fracture inévitable ? » *REMMM*, 65 (= *L'Algérie incertaine*).
- 1993. « Langue et culture berbères en Algérie depuis 1988 : rupture ou continuité ? » *Cahiers de Linguistique Sociale*, 22 [1994] (« Minoration linguistique au Maghreb »), p. 15-31.
- 1994. « Quelques évidences sur la question berbère en Algérie », *Confluences (Méditerranées)*, 11 (« Comprendre l'Algérie »), p. 103-111. (repris dans *Anadi [Tizi-Ouzou]*, 3/4, 1999, p. 23-32)
- 1995. « Berbères dans la tourmente algérienne », *Demain l'Algérie*, (sous la direction de G. Ignasse et E. Wallon), Paris, Éditions Syros, p. 121-138.

- 1998. *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, édition révisée et augmentée, Paris, L'Harmattan, (1<sup>re</sup> édition 1989), 221 p.
  - 1998. « La langue berbère dans le champ politique maghrébin. Le cas de l'Algérie : rupture ou continuité », *Langues et pouvoir*. De l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient, (colloque INALCO – bicentenaire, 11-13 octobre 1995, Paris), Aix-en-Provence, EDISUD, p. 25-40.
  - 2000. « La question berbère en Algérie : constantes et évolutions », *L'Algérie contemporaine*. Bilan et solutions pour sortir de la crise, [sous la direction de Gilbert Meynier], Paris, L'Harmattan (Le Forum, IRIS de Lorraine), p. 71-87.
  - 2001. « Berber Challenge in Algeria. The State of the Question », *Race, Gender & Class* [Southern University at New Orleans], 8/3, p. 135-156.
  - 2002. « Kabylie : de la revendication linguistique à l'autonomie régionale ? », *Les langues de la Méditerranée* (« Les Cahiers de Confluences » ; sous la dir. de R. Bistolfi & H. Giordan), Paris, L'Harmattan, p. 201-212..
  - 2003. « Quelques observations sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Un exercice pratique de glottopolitique », *Mélanges David Cohen*, textes réunis et édités par Jérôme Lentini & Antoine Lonnet, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 149-158.
  - 2003. « La question berbère dans le Maghreb contemporain », *Diplomatie - Magazine*, 3, mai-juin, p. 75-77.
- GELLNER Ernest, MICAUD Charles A. 1973. *Arabs and Berbers : from tribe to nation in North Africa*, London, Duckworth.
- GRANDGUILLAUME Gilbert, 1983. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- HARBI Mohamed, 1975. *Aux origines du FLN : le populisme révolutionnaire en Algérie*, Paris, Chr. Bourgeois [notamment p. 111-117]
- 1980a. *Le FLN, mirages et réalité*, Paris, Edit. Jeune Afrique, [notamment chap. 4, p. 59-68]
  - HARBI Mohamed, 1980b. « Nationalisme algérien et identité berbère », *Peuples méditerranéens*, 11.
  - 1984. *La guerre commence en Algérie*, Bruxelles, Éditions Complexe. [notamment p. 125-126]
- MERAD Ali, 1967. *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940*, Paris/La Haye. Mouton.
- MAHE Alain, 1994. *Anthropologie historique de la Grande Kabylie, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Histoire du lien social dans les communautés villageoises*. Thèse de Doctorat, Paris, EHESS, 800 p. + annexes. Version publiée aux éditions Bouchène (Paris), 2001.
- MORIZOT Jean, 1985. *Les Kabyles : propos d'un témoin*, Paris, CHEAM.
- OUERDANE Amar, 1990. *La question berbère dans le mouvement national algérien*, Sillery (Québec), Edit. du Septentrion, 254 p.
- Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* [Edisud, Aix-en-Provence] : 1987, n° 44 - « Berbères : une identité en construction », dirigé par S. Chaker.
- ROBERTS Hugh, 1980. « Towards an Understanding of the Kabyle Question in Contemporary Algeria », *The Maghreb review*, 5 (5-6).
- 1982. « The unforeseen Development of the Kabyle Question in Contemporary Algeria », *Government and opposition*, 17/3.
  - 1983. « The Economics of Berberism : the Material Basis of the Kabyle Question in Contemporary Algeria », *Government and opposition*, 19.